

2023

MINI
KIDS
3-4 ANS

Vacances d'été!

Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre




AURAY
— An Alre —

Éducation • Enfance • Jeunesse
10 rue Auguste La Houlle
02 97 24 36 76 • clsh.arlequin@ville-auray.fr
www.auray.fr



Juillet

Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août



Voyages à travers le monde

Enfin les grandes vacances ! L'équipe d'animation propose aux enfants de découvrir le monde, pendant le mois de juillet, à travers l'imaginaire.

Explorons ensemble le monde de Vaiana, le livre de la jungle et les cultures du monde, sans oublier les différentes pratiques sportives.

- Activités avec la médiathèque
- Atelier maquillage
- Fabrication d'instruments de musique
- Ateliers pâtisserie
- Peinture sur différents supports
- Jeux sportifs
- Activités manuelles (colliers, tableau de coquillages, création de volcans.....)
- Parcours de motricité
- Grands jeux
- Ateliers comptines, chansons, danses, racontage
- Balade dans les bois
- Activités avec la ludothèque
- Participation au Mercredi Festif
- Participation à la semaine des Arts Urbains

Tous ensemble dans l'imaginaire !

Des sorties à la journée seront organisées sur les vacances.





Août



Du lundi 7 août au vendredi 1^{er} septembre

La Nature et ses animaux

Embarquement immédiat pour découvrir les mystères de la nature, à travers des explorations sensorielles, manuelles et sportives. Amusement garanti !

- Pâte à sel
- Plantations
- Fabrication d'animaux
- Danse
- Création d'une fresque
- Jeux en forêt
- Rallye lecture
- Playmaïs
- Parcours sensoriel
- Jeux collectifs
- Chasses aux trésors
- Jeux d'eau
- Pâtisserie

Une grande sortie à la journée est prévue pour aller encore plus loin dans la découverte des animaux et de leur environnement.

Prévoir une gourde, une casquette et de la crème solaire pour tous les jours de la semaine, étiquetées au nom de l'enfant.



Infos Pratiques

DATES D'INSCRIPTIONS

ENFANTS ALRÉENS : du 13 au 30 juin en ligne via l'espace citoyen
www.espace-citoyens.net/auray/espace-citoyens

POUR TOUS (en fonction des places disponibles) : du 22 au 30 juin

INSCRIPTION

Dossier d'inscription : Complété par le responsable légal de l'enfant (un dossier par année scolaire).

Possibilité de donner l'autorisation d'inscrire l'enfant par une personne proche (autorisation écrite du responsable légal)

Pièces à fournir : • Photocopie des vaccinations DT polio à jour

• Attestation de quotient CAF

(pour les non-allocataires CAF se rapprocher du service Éducation Enfance Jeunesse)

ANNULATION

TOUTE ANNULATION HORS DÉLAIS DE RÉSERVATION SERA FACTURÉE. Un certificat médical de l'enfant est demandé pour justifier de toute absence (à fournir au plus tard 5 jours à compter du 1^{er} jour d'absence.)

Délai d'annulations : **AVANT LE VENDREDI 30 JUIN** pour le mois de juillet et **AVANT LE VENDREDI 21 JUILLET** pour le mois d'août

TARIFICATION

	Accueil ½ journée Sans repas ni garderie	Restauration	Restauration PAI alimentaire avec panier repas	Garderie à la ½ heure
Taux d'effort*	0,0056	0,0048	0,0048	0,0013
Tarif Alréen min.	2,58 €	0,88 €	0,66 €	0,46 €
Tarif Alréen max.	6,48 €	4,39 €	3,29 €	1,21 €
Tarif non-Alréen	7,08 €	4,68 € (avec accord de réciprocité) 5,19 € (sans accord de réciprocité)	3,51 € (avec accord de réciprocité) 3,89 € (sans accord de réciprocité)	1,60 € (avec accord de réciprocité) 1,71 € (sans accord de réciprocité)

*À multiplier à mon quotient CAF pour connaître le tarif

HORAIRES

Accueil unique des enfants âgés de 3 à 12 ans à la 1/2 journée : entre 8h30 et 9h pour la matinée au centre Arlequin et à 13h30 au centre Arlequin pour l'après-midi.

Départ entre 12h et 12h30 du centre Arlequin pour les 3-12 ans s'ils ne déjeunent pas à l'ALSH.

Restauration : de 12h à 14h

Le soir : départ des enfants à partir de 17h, à l'exception des sorties à la journée ou le départ peut être tardif.

GARDERIE

Tarification à la 1/2 heure : de 7h30 à 8h30 et de 18h à 19h.

Si les enfants sont en sortie, la garderie ne commencera qu'à leur retour.

Pénalité de retard : 6,36 € par 1/4 d'heure de retard.

RÈGLEMENT

Chèques ANCV et bons vacances acceptés

Règlement sur facturation : possibilité de bénéficier d'une réduction de 2€ par 1/2 journée si QF < 650.

La direction d'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse se réserve le droit d'annuler une activité (arrêté préfectoral en cas de canicule, nombre insuffisant de participants, intempéries...)